

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-53ItemMarie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 23 décembre 1892

Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 23 décembre 1892

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#) est destinataire de cette lettre

[Moret, Flore \(1840-\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Pré, Élise \(1861-\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Reymond, Martin](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Citer cette page

Marie Moret à Pierre-Alphonse Doyen, 23 décembre 1892, Familistère de Guise, Inv. n° 1999-09-53, consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11542>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 décembre 1892](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé

À propos du réabonnement de Martin Reymond au journal *Le Devoir*. Envoi d'argent et compte des frais d'envoi du *Devoir* et des appointements de Doyen pour le mois de décembre 1892. Demande à Doyen de donner ses appointements et ses étrennes à Élise Pré et d'enquêter sur ses dépenses pour le compte de Marie Moret. Sur les numéros du *Devoir* de décembre 1892 et de janvier 1893. Sur la demande de fonds d'un inconnu.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Économie domestique](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Moret, Flore \(1840-\)](#)
- [Pré, Élise \(1861-\)](#)
- [Reymond, Martin](#)

Lieux cités [Paterson \(New Jersey, États-Unis\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Doyen, Pierre-Alphonse (1837-1895)

Genre Homme

Pays d'origine France

Biographie Employé français de la Société du Familistère et gérant du journal *Le Devoir*, né en 1837 à Surfonds (Sarthe) et décédé en 1895 à Guise (Aisne) au Familistère, époux en premières noces de Pauline Anastasie Lemarie et en secondes noces d'Émilie Virginie Brunet. Il a deux enfants. Il entre au service du Familistère en 1878 et il se voit confier la gérance du journal *Le Devoir* (Guise, 1878-1906) de la création de celui-ci en 1878 jusqu'à sa mort en 1895.

Nom Moret, Flore (1840-)

Genre Femme

Pays d'origine France

Biographie Couturière française née Froment en 1840 à Guise. Claire Flore Froment est la fille d'un maçon de Guise, Louis Chrisostome Froment. Elle exerce la profession de couturière au moment de son mariage le 28 octobre 1865 à Guise avec Amédée-Nicolas Moret, frère aîné de Marie Moret, né à Brie-Comte-Robert

(Seine-et-Marne) le 5 mai 1839 et décédé à Paris le 2 janvier 1891 à l'âge de 52 ans. Installée à Paris avec Amédée Moret, elle revient habiter à Guise, rue André-Godin, après la mort de son époux.

NomPré, Élise (1861-)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

BiographieOuvrière et employée de maison française née Joseph en 1861 à Guise. Élise Joséphine Joseph se marie à Jules Pré ou Près (1855-1896), mouleur à l'usine du Familistère de Guise. Élise Pré travaille à l'usine du Familistère de Guise ; où ses frères sont employés comme mouleurs. Elle travaille comme blanchisseuse et femme de ménage. À partir de 1892, elle est employée de maison de Marie Moret et d'Émilie Dallet au Familistère. Elle habite dans l'aile droite du Palais social jusqu'en 1911 au moins.

NomReymond, Martin

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieAbonné à Patterson (New Jersey, États-Unis) à la revue du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906).

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-53

Collation5 p. (30v, 31r, 32v, 33r, 34v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 21/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Paris le 23 Novembre 1899

Cher Monsieur Foyen

Je reçois (renvoyée par vous) une lettre de
Martin Thompson Patterson New Jersey
Ohio, plus un mandat d'un grand franc
sur abonnement au "Dernier" année 1898.
Je l'ai inscrit à mon registre. Veuillez m'envoyer
ce mandat de même au même.

Ci joint je vous envoie le montant de ce mandat
afin que vous en ayez en espèces dans le même délai
recouvrement. Je vous adresse en outre
un billet de 2 francs et vous envoie 2 francs au
commencement du mois de 17 francs au total.
Cela vous fait donc : 17 francs (c'est plus 17, so soit 08)

De cette somme vous allez avoir à
reduire les frais du port du "Dernier"
de Décembre, en petite vitesse soit en
supposant qu'ils montent à moitié
en trois quarts de la 1^{re} vitesse, au plus

Il vous restera	99
Fait sans retirer, en outre, environ	25
pour les timbres du mois de Décembre	76
soit en reste	24.50

Vous prendrez sur cette somme	24.50
vos appointements de Décembre	49.50
à reporter	

rapport
 Il sans restera sans,
 définitivement 49 fr. 50.

Alors je sans prie d'aller
 trouver Elise On se ord de lui remettre
 la lettre ci jointe sans je sans prie
 d'abord de prouver lecture.

Comme sans le royaume, hier
 Monsieur Doyen je sans prie de
 lui régler son mois de décembre: 50,
 de lui ajouter pour ses dépenses
 et enfin je sans prie au en est mon
 compte sur le carnet et sur le livre
 de dépenses.

Ce que je ne ajouter est entre
 nous: Au 1^{er} novembre, au moment
 où je partir mon absence, s'est opérée
 le changement des gardiens de mon
 appartement, le carnet serait porter
 une quarantaine de francs
 et je pourrais environ 50 francs.

Veuillez me dire:
 1^o ce qui reste aujourd'hui sur chacun
 de ces livres?
 2^o si des dépenses ont été faites de quelle

nature elles sont ?

Elise, dans une lettre nous a parlé
d'une somme de treize francs que M^{me}
Amédée Moret lui aurait prêtée pour
solder la note de blanchissage que
suivi notre départ immédiate. (Croyez
je vous prie si cette somme a été
portée sur le livre de dépenses ?

Enfin si les livres nous paraissent
seul embrouillés et qu'il soit trop
long pour nous de me envoyer
copies des dépenses qui servaient
en bonne règle se réduire à quelque
rien) depuis notre départ - sur les
deux livres - alors nous me le direz
et quand les encadrements ^{justes} de l'un
l'autre seront passés, je vous
prierai de me envoyer les livres en
question. Mais j'espère voir
grâce à vous, ce que j'ai à voir
sans recourir à ce moyen.

Je vous remercie à l'avance
de vos bons soins.

J'ai vu l'avis de votre ami à propos
de mon compte des fruits de l'année précédente.

J'ai bien reçu votre lettre du 17^e Mars
je vous remercie.

Le Derriv^e de décembre fait être en ces
mains maintenant. J'ai hâte de le
avoir arrivé en bon état et sans les
belles gravures, afin de voir si nous
n'aurons qu'à faire de même à l'avenir.

Notre réponse me placera à cet égard.
S'il se le colis tarde à nous arriver,
reclamer le.

Le 1^{er} de janvier est fixé en chantier
il se faut pour expédier le 10. L'union
me réjouit, nous en suis envoyant sans
retard à l'état des assurances (nouveau
modèle) et l'état civil.

J'ai renvoyé directement à l'individu
sous vous m'avez fait passer la lettre
le document (insignifiant du reste) qu'il
lui avait plu de joindre à sa demande de
fonds. Cet homme ne est complètement
inconnu et je ne puis en rien former la
moindre attention à de telles demandes.

Merci des autres détails de
votre lettre.

C'est ce que nous pouvons mesurer
sur des choses du Familistère qui
sont toujours pleines d'intérêt pour nous.

Recevez, cher Monsieur Joly,
le meilleur souvenir de toute la
famille & compris celui de M. L...

Cardialement à vous

M. G...

Il s'agit d'excuser la teneur d'écrits
qui ont été arrivés au dernier moment,
et au pas de ce qui est arrivé